

Résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa soixante-cinquième session

Volume II

Décisions

14 septembre – 24 décembre 2010

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante-cinquième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2011

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 14 septembre au 24 décembre 2010. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante-cinquième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations	4
B. Autres décisions	10
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission	10
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission	17
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).....	18
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission.....	19
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	23
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission.....	28
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	28

Annexe

Répertoire des décisions	31
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. Élections et nominations		
65/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	4
65/402.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	4
65/403.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	4
65/404.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.....	5
65/405.	Nomination de membres du Comité des conférences	5
65/406.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	6
65/407.	Nomination de membres du Comité des contributions.....	6
65/408.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	7
65/409.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.....	7
65/410.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.....	8
65/411.	Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.....	8
B. Autres décisions		
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission		
65/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-cinquième session	10
65/502.	Organisation de la soixante-cinquième session.....	10
65/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	11
65/504.	Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale – déclarations des observateurs	11
65/505.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	12
65/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	12
65/507.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	12
65/508.	Rapport de la Cour internationale de Justice	12
65/509.	Communication faite par le Secrétaire général en application du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	12
65/510.	Rapport du Conseil de sécurité	12
65/524.	Célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	12
65/544.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-cinquième session	13

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission		
65/514.	Réduction des budgets militaires.....	17
65/515.	Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est	17
65/516.	Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.....	17
65/517.	Missiles.....	17
65/518.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2011.....	17
65/519.	Planification des programmes (Première Commission)	17
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
65/520.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	18
65/521.	Question de Gibraltar.....	18
65/522.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.....	18
65/523.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	18
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission		
65/525.	Questions de politique macroéconomique	19
65/526.	Rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance	19
65/527.	Groupes de pays en situation particulière.....	19
65/528.	Rapport du Secrétaire général sur le rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté	19
65/529.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale	19
65/530.	Amélioration des méthodes de travail de la Deuxième Commission.....	21
65/531.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	22
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission		
65/532.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	23
65/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme.....	23
65/534.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.....	23
65/535.	Rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	23
65/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme.....	24
65/537.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	26

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
65/538.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale.....	26
65/539.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.....	26
65/540.	Planification des programmes (Troisième Commission).....	27
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission		
65/541.	Situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies.....	28
65/542.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	28
65/543.	Plan-cadre d'équipement.....	28
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission		
65/511.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.....	28
65/512.	Planification des programmes (Sixième Commission).....	29
65/513.	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies.....	29

A. Élections et nominations

65/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 26^e séance plénière, le 5 octobre 2010, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante-cinquième session les États Membres suivants : BAHAMAS, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, GABON, GUATEMALA, KENYA et SINGAPOUR.

65/402. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 28^e séance plénière, le 12 octobre 2010, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ALLEMAGNE, la COLOMBIE, l'INDE et le PORTUGAL membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AUTRICHE, JAPON, MEXIQUE, OUGANDA et TURQUIE.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD**, ALLEMAGNE**, BOSNIE-HERZÉGOVINE*, BRÉSIL*, CHINE, COLOMBIE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GABON*, INDE**, LIBAN*, NIGÉRIA*, PORTUGAL** et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

65/403. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 35^e séance plénière, le 25 octobre 2010, l'Assemblée générale, conformément à l'article 140 de son Règlement intérieur, a élu l'ESPAGNE et la SUISSE membres du Conseil économique et social à compter du 1^{er} janvier 2011 pour le reste du mandat de la TURQUIE et du LIECHTENSTEIN¹, respectivement.

À la même séance, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du Règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'AUSTRALIE, le CAMEROUN, la CHINE, l'ÉQUATEUR, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FINLANDE, le GABON, la HONGRIE, la LETTONIE, le MALAWI, le MEXIQUE, le NICARAGUA, la NORVÈGE, le PAKISTAN, le QATAR, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et le SÉNÉGAL membres du Conseil économique et social pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : AUSTRALIE, BRÉSIL, CAMEROUN, CHINE, CONGO, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, MALAISIE, MOZAMBIQUE, NIGER, NORVÈGE, PAKISTAN, POLOGNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SAINTE-LUCIE et URUGUAY.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants : ALLEMAGNE*, ARABIE SAOUDITE*, ARGENTINE**, AUSTRALIE***, BAHAMAS**, BANGLADESH**, BELGIQUE**, CAMEROUN***, CANADA**, CHILI**, CHINE***, COMORES**, CÔTE D'IVOIRE*, ÉGYPTÉ**, ÉQUATEUR***, ESPAGNE*, ESTONIE*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FINLANDE**, FRANCE*, GABON**, GHANA**, GUATEMALA*, GUINÉE-BISSAU*, HONGRIE**, INDE*, IRAQ**, ITALIE**, JAPON*, LETTONIE**, MALAWI**, MALTE*, MAROC*, MAURICE*, MEXIQUE**, MONGOLIE**, NAMIBIE*, NICARAGUA***,

¹ Voir A/65/526.

NORVÈGE***, PAKISTAN***, PÉROU*, PHILIPPINES**, QATAR***, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, RWANDA**, SAINT-KITTS-ET-NEVIS*, SÉNÉGAL***, SLOVAQUIE**, SUISSE*, UKRAINE**, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)* et ZAMBIE**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/404. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 47^e séance plénière, le 9 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social² et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil en date du 14 mai 1976 et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée en date du 17 décembre 1987, a élu l'ALGÉRIE, ANTIGUA-ET-BARBUDA, le BÉNIN, la CHINE, l'ÉRYTHRÉE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 afin de pourvoir six des sept sièges vacants des États ci-après, membres sortants : BANGLADESH, CHINE, JAMAÏQUE, KENYA, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE, NIGER et RÉPUBLIQUE DE CORÉE.

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée qu'une élection aurait lieu à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social, pour remplir le siège resté vacant par un membre des États d'Asie au sein du Comité du programme et de la coordination².

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des vingt-neuf États Membres suivants³ : AFRIQUE DU SUD*, ALGÉRIE***, ANTIGUA-ET-BARBUDA***, ARGENTINE*, ARMÉNIE*, BÉLARUS*, BÉNIN***, BRÉSIL*, CHINE***, COMORES**, CUBA*, ÉRYTHRÉE***, ESPAGNE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, GUINÉE*, HAÏTI**, INDE*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D)*, ISRAËL**, ITALIE*, KAZAKHSTAN*, NAMIBIE**, NIGÉRIA*, PAKISTAN*, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, UKRAINE*, URUGUAY* et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/405. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 47^e séance plénière, le 9 novembre 2010, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux concernés, de l'AUTRICHE, de la CHINE, des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, de l'ÉTHIOPIE, de la JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE et du JAPON comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 afin de pourvoir six des sept postes devenus vacants du fait de l'expiration du

² Voir A/65/291 ; voir également la décision 2010/201 B du Conseil économique et social.

³ Comme indiqué dans le document A/65/291, il reste un siège à pourvoir parmi les États d'Asie pour un membre dont le mandat d'une durée de trois ans prendrait effet le 1^{er} janvier 2011. De même, comme indiqué dans le document A/64/307, il reste quatre sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection. Trois des mandats viendraient à expiration le 31 décembre 2011 et le quatrième le 31 décembre 2012.

mandat de l'ARGENTINE, de l'AUTRICHE, de la CHINE, des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, du JAPON, du KENYA et de la TUNISIE⁴.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des dix-neuf États Membres suivants⁵ : ALLEMAGNE**, AUTRICHE***, CHINE***, CONGO*, CÔTE D'IVOIRE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, ÉTHIOPIE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE***, JAPON***, MALAISIE*, MEXIQUE*, MOZAMBIQUE*, NIGÉRIA**, PANAMA**, PHILIPPINES*, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE** et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/406. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 51^e séance plénière, le 19 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 : M^{me} Namgya C. Khampa, M. Peter Maddens, M. Richard Moon, M. Carlos Ruiz Massieu, M. Akira Sugiyama et M. Zhang Wanhai.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M^{me} Aïcha AFIFI (*Maroc*)*, M^{me} Renata ARCHINI (*Italie*)*, M^{me} Jasminka DINIĆ (*Croatie*)**, M. Vladimir A. IOSIFOV (*Fédération de Russie*)*, M. Collen V. KELAPILE (*Botswana*)**, M^{me} Namgya C. KHAMPA (*Inde*)***, M. Peter MADDENS (*Belgique*)***, M^{me} Susan M. MCLURG (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)***, M. Stafford O. NEIL (*Jamaïque*)**, M. Carlos RUIZ MASSIEU (*Mexique*)***, M. Akira SUGIYAMA (*Japon*)***, M. Mohammad Mustafa TAL (*Jordanie*)**, M. Alejandro TORRES LÉPORI (*Argentine*)*, M^{me} Nonye UDO (*Nigéria*)** et M. ZHANG Wanhai (*Chine*)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/407. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 51^e séance plénière, le 19 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 : M. Joseph Acaipo-Satchivi, M. Gordon Eckersley, M. Bernardo Greiver del Hoyo, M. Juan Mbomio Ndong Mangué, M. Pedro Luis Pedrosa Cuesta et M. Thomas Schlesinger.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)**, M. Joseph ACAKPO-SATCHIVI (*Bénin*)***, M. Meshal

⁴ Il reste un siège à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de sa nomination et prendrait fin le 31 décembre 2013.

⁵ Comme indiqué dans le document A/65/107, il reste également un siège à pourvoir parmi les États d'Europe orientale pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de sa nomination et prendrait fin le 31 décembre 2012.

⁶ A/65/562, par. 7.

⁷ A/65/563, par. 4.

AL-MANSOUR (*Koweït*)**, M. Elmi Ahmed DUALEH (*Somalie*)**, M. Gordon ECKERSLEY (*Australie*)***, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay*)***, M. Ihor V. HUMENNY (*Ukraine*)**, M. Andrei V. KOVALENKO (*Fédération de Russie*)*, M. Richard MOON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. Juan Mbomio NDONG MANGUE (*Guinée équatoriale*)***, M. PARK Hae-yun (*République de Corée*)*, M. Pedro Luis PEDROSO CUESTA (*Cuba*)***, M^{me} Gönke ROSCHER (*Allemagne*)*, M. Thomas SCHLESINGER (*Autriche*)***, M^{me} Lisa P. SPRATT (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Shigeki SUMI (*Japon*)**, M. Courtney H. WILLIAMS (*Jamaïque*)* et M. WU Gang (*Chine*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/408. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 51^e séance plénière, le 19 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a confirmé le renouvellement par le Secrétaire général du mandat d'une durée de trois ans, prenant effet le 1^{er} janvier 2011, de M. Achim Kassow et de M. William J. McDonough comme membres du Comité des placements, et de celui de M^{me} Hélène Ploix d'une durée d'un an, prenant effet le 1^{er} janvier 2011, ainsi que la nomination de M. Simon Jiang pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)*, M. Emilio J. CÁRDENAS (*Argentine*)**, M. Madhav DHAR (*Inde*)*, M. Simon JIANG (*Chine*)***, M. Achim KASSOW (*Allemagne*)***, M. Nemir A. KIRDAR (*Iraq*)*, M. William J. MCDONOUGH (*États-Unis d'Amérique*)***, M^{me} Linah K. MOHOHLO (*Botswana*)** et M^{me} Hélène PLOIX (*France*)*.

À la 51^e séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a décidé de reconduire dans ses fonctions de membre ad hoc M. Ivan PICTET (*Suisse*) et de nommer M^{me} Hilda OCHOA-BRILLEMBOURG (*République bolivarienne du Venezuela*) membre ad hoc pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2011.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/409. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 51^e séance plénière, le 19 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé les personnes ci-après membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 : M^{me} Marie-Françoise Bechtel, M. Daasebre Oti Boateng, M^{me} Carleen Gardner, M. Kingston Papie Rhodes et M. Eugeniusz Wyzner.

À la même séance, l'Assemblée générale, également sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a désigné M. Kingston Papie Rhodes Président de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2011.

⁸ A/65/564, par. 5.

⁹ Ibid., par. 6.

¹⁰ A/65/565, par. 8.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Kingston Papie RHODES (*Sierra Leone*)***, Président ; M. Wolfgang STÖCKL (*Allemagne*)**, Vice-Président ; M. Yevgeny V. AFANASIEV (*Fédération de Russie*)*, M^{me} Marie-Françoise BECHTEL (*France*)***, M. Daasebre Oti BOATENG (*Ghana*)***, M. Fatih BOUAYAD-AGHA (*Algérie*)*, M. Shamsher M. CHOWDHURY (*Bangladesh*)*, M. Minoru ENDO (*Japon*)**, M^{me} Carleen GARDNER (*Jamaïque*)***, M^{me} Lucretia MYERS (*États-Unis d'Amérique*)**, M. Gilberto PARANHOS VELLOSO (*Brésil*)**, M. Gian Luigi VALENZA (*Italie*)**, M. WANG Xiaochu (*Chine*)*, M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)*** et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2012.

** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2014.

65/410. Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

À sa 51^e séance plénière, le 19 novembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011 : M. Vadim V. Dubinkin, M. Vinod Rai et M. Adrian Patrick Strachan.

En conséquence, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit se compose des membres suivants : M. Vadim V. DUBINKIN (*Fédération de Russie*)**, M. John MUWANGA (*Ouganda*)*, M. Vinod RAI (*Inde*)**, M. Adrian Patrick STRACHAN (*Jamaïque*)** et M. David M. WALKER (*États-Unis d'Amérique*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2011.

** Mandat expirant le 31 décembre 2013.

65/411. Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

À sa 72^e séance plénière, le 22 décembre 2010, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/180 du 20 décembre 2005 et 63/145 du 18 décembre 2008, a élu le BÉNIN, le BRÉSIL, l'INDONÉSIE, la TUNISIE et l'URUGUAY membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2011, afin de remplacer l'AFRIQUE DU SUD, le BÉNIN, le CHILI, la THAÏLANDE et l'URUGUAY, membres sortants.

Conformément aux alinéas *a* à *d* du paragraphe 4 de la résolution 60/180, vingt-quatre États ont été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : CHINE, COLOMBIE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GABON et ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, choisis par le Conseil de sécurité¹² ; ÉGYPTÉ, ESPAGNE, GUATEMALA, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RWANDA, UKRAINE et ZAMBIE, élus par le Conseil économique et social¹³ ; ALLEMAGNE, CANADA, JAPON, NORVÈGE et SUÈDE, choisis par les dix pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies sont les plus importantes, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, et parmi

¹¹ A/65/566, par. 4.

¹² Voir S/2010/690.

¹³ Voir décision 2010/201 G du Conseil économique et social.

eux¹⁴; et BANGLADESH, INDE, NÉPAL, NIGÉRIA et PAKISTAN, choisis par les dix pays dont les contributions en personnel militaire et police civile à la disposition des missions des Nations Unies sont les plus importantes, et parmi eux¹⁵.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des trente et un États Membres suivants : ALLEMAGNE**, BANGLADESH***, BÉNIN***, BRÉSIL***, CANADA***, CHINE*, COLOMBIE**, ÉGYPTÉ***, ESPAGNE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GABON**, GUATEMALA**, INDE***, INDONÉSIE***, JAPON***, NÉPAL***, NIGÉRIA***, NORVÈGE***, PAKISTAN***, PÉROU**, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, RWANDA***, SUÈDE***, TUNISIE***, UKRAINE***, URUGUAY*** et ZAMBIE***.

* Membres permanents du Conseil de sécurité.

** Mandat expirant le 31 décembre 2011.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2012.

¹⁴ Voir A/65/635. Comme indiqué, l'Allemagne y siègera pendant un an en 2011 et les Pays-Bas y siègeront pendant un an en 2012.

¹⁵ Voir A/65/636.

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

65/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-cinquième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 14 septembre 2010, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, la Commission du désarmement, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, organes subsidiaires de l'Assemblée désignés dans la lettre de la Présidente du Comité des conférences en date du 30 août 2010¹⁶, à se réunir durant la partie principale de la soixante-cinquième session de l'Assemblée.

À sa 34^e séance plénière, le 20 octobre 2010, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Tribunal d'appel des Nations Unies à se réunir durant la partie principale de la soixante-cinquième session de l'Assemblée à New York, étant toutefois strictement entendu que cette réunion devrait être organisée à un moment où des installations et des services pourraient être mis à disposition sans perturber les activités de l'Assemblée, ni de ses grandes commissions. Il est également entendu que tout devra être fait pour que les services de conférence soient utilisés de la manière la plus efficace possible¹⁷.

65/502. Organisation de la soixante-cinquième session

À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport¹⁸, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante-cinquième session.

À sa 50^e séance plénière, le 12 novembre 2010, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au lundi 15 novembre 2010.

À sa 52^e séance plénière, le 23 novembre 2010, l'Assemblée générale, à la demande de la Présidente de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 1^{er} décembre 2010.

À sa 62^e séance plénière, le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du mardi 14 décembre 2010 au mercredi 22 décembre 2010 la date de suspension des travaux de sa soixante-cinquième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 17 décembre 2010.

À sa 68^e séance plénière, le 16 décembre 2010, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mardi 21 décembre 2010.

À sa 70^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 22 décembre 2010.

¹⁶ A/65/337.

¹⁷ Voir A/65/337/Add.1.

¹⁸ A/65/250, par. 3 à 44.

À sa 72^e séance plénière, le 22 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du mercredi 22 décembre 2010 au jeudi 23 décembre 2010 la date de suspension des travaux de sa soixante-cinquième session.

65/503. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport¹⁹, a adopté l'ordre du jour²⁰ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour²¹ de la soixante-cinquième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-cinquième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas jusqu'à nouvel ordre.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²³, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session.

À sa 30^e séance plénière, le 14 octobre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport²⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-cinquième session une question additionnelle intitulée « Suivi de la réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement », sous le titre G (Désarmement), de l'examiner directement en séance plénière et de la renvoyer à la Première Commission, étant entendu que l'Assemblée réunie en plénière tiendrait un débat sur la question et que la Première Commission examinerait toute proposition sur la question.

À sa 63^e séance plénière, le 13 décembre 2010, l'Assemblée générale, rappelant sa résolution 55/285 du 7 septembre 2001, a décidé d'examiner le point subsidiaire *a* du point 122 de l'ordre du jour, intitulé « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine », à une date ultérieure qui serait annoncée.

65/504. Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale – déclarations des observateurs

À sa 4^e séance plénière, le 20 septembre 2010, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, en tant que Coprésident de la réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée²⁵, rappelant sa résolution 64/184 du 21 décembre 2009, a décidé de donner la parole aux cinq organisations suivantes dotées du statut d'observateur à la fin de la séance plénière, après que les représentants des États Membres se seront exprimés, et ce, sans créer de précédent :

Ligue des États arabes
Union africaine
Union européenne

¹⁹ Ibid., par. 62 à 72.

²⁰ A/65/251.

²¹ A/65/252.

²² A/65/250, par. 53.

²³ Ibid., par. 54.

²⁴ Voir A/65/250/Add.1.

²⁵ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Séances plénières*, 4^e séance (A/65/PV.4), et rectificatif.

Organisation de la Conférence islamique
Conférence mondiale des présidents de parlement de l'Union interparlementaire.

65/505. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 26^e séance plénière, le 5 octobre 2010, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation²⁶.

65/506. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

À sa 27^e séance plénière, le 8 octobre 2010, l'Assemblée générale a pris acte du quinzième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994²⁷.

65/507. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 27^e séance plénière, le 8 octobre 2010, l'Assemblée générale a pris acte du dix-septième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991²⁸.

65/508. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 38^e séance plénière, le 28 octobre 2010, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice²⁹.

65/509. Communication faite par le Secrétaire général en application du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 48^e séance plénière, le 11 novembre 2010, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général³⁰.

65/510. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 50^e séance plénière, le 12 novembre 2010, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité³¹.

65/524. Célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

À sa 65^e séance plénière, le 14 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, rappelant sa décision 64/560 du 29 juin 2010, et rappelant également sa décision

²⁶ Ibid., *Supplément n° 1* (A/65/1).

²⁷ Voir A/65/188-S/2010/408.

²⁸ Voir A/65/205-S/2010/413.

²⁹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 4* (A/65/4).

³⁰ A/65/300.

³¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 2* (A/65/2).

65/502 du 17 septembre 2010 dans laquelle elle a adopté, pour les réunions commémoratives, un format qui comprendrait des déclarations du Président de l'Assemblée, du Secrétaire général, des présidents des cinq groupes régionaux et du représentant du pays hôte³², a décidé que la réunion commémorative marquant le cinquantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux inclurait également une déclaration du Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

65/544. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-cinquième session

À sa 73^e séance plénière, le 24 décembre 2010, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle aurait à examiner en application de son Règlement intérieur, les points ci-après restaient à l'examen pendant sa soixante-cinquième session :

- Point 9. Rapport du Conseil économique et social
- Point 10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida
- Point 12. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 13. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 14. Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations
- Point 15. Culture de paix
- Point 20. Développement durable :
 - i) Harmonie avec la nature
- Point 26. Développement agricole et sécurité alimentaire
- Point 29. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 30. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 33. Prévention des conflits armés
- Point 34. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 36. La situation au Moyen-Orient
- Point 37. Question de Palestine
- Point 38. La situation en Afghanistan
- Point 39. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 40. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 42. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 43. Question de Chypre

³² Voir A/65/250, par. 43.

- Point 44. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 45. Question des îles Falkland (Malvinas)
- Point 46. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 47. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 48. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït
- Point 51. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
- Point 53. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 60. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles
- Point 62. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
- Point 63. Rapport du Conseil des droits de l'homme
- Point 66. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
- Point 69. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale
- Point 107. Mesures visant à éliminer le terrorisme international
- Point 108. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation
- Point 109. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 112. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination
 - c) Élection de quinze membres du Conseil des droits de l'homme
- Point 113. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - f) Nomination de membres du Comité des conférences
- Point 114. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 115. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 116. Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves
- Point 117. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies
- Point 118. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 119. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes
- Point 120. Renforcement du système des Nations Unies

- Point 121. Multilinguisme
- Point 122. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres :
- a) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine
 - b) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique
 - i) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale
 - l) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie
 - n) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caribéen
 - q) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
 - r) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains
 - t) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique
 - w) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe
- Point 123. Suite donnée aux recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur la gestion administrative et le contrôle interne du programme « pétrole contre nourriture » de l'Organisation des Nations Unies
- Point 125. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
- Point 126. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 127. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes
- Point 128. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 129. Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011
- Point 130. Planification des programmes
- Point 131. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- Point 132. Plan des conférences
- Point 133. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 134. Gestion des ressources humaines
- Point 135. Corps commun d'inspection

Décisions

- Point 136. Régime commun des Nations Unies
- Point 137. Régime des pensions des Nations Unies
- Point 138. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
- Point 139. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne
- Point 140. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
- Point 141. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
- Point 142. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 143. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 144. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
- Point 145. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 146. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 147. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
- Point 148. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 149. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 150. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
- Point 151. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
- Point 152. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
- Point 153. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 154. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 156. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient
- Point 157. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Point 158. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
- Point 159. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Point 160. Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité
- Point 162. Suivi de la réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission

65/514. Réduction des budgets militaires

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission³³.

65/515. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-septième session la question intitulée « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est ».

65/516. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁵, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session la question intitulée « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».

65/517. Missiles

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁶, rappelant ses résolutions 54/54 F du 1^{er} décembre 1999, 55/33 A du 20 novembre 2000, 56/24 B du 29 novembre 2001, 57/71 du 22 novembre 2002, 58/37 du 8 décembre 2003, 59/67 du 3 décembre 2004, 61/59 du 6 décembre 2006 et 63/55 du 2 décembre 2008 ainsi que ses décisions 60/515 du 8 décembre 2005 et 62/514 du 5 décembre 2007, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session la question intitulée « Missiles ».

65/518. Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2011

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³⁷, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour 2011, tel qu'il figure en annexe au rapport de cette dernière³⁸.

65/519. Planification des programmes (Première Commission)

À sa 60^e séance plénière, le 8 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission³⁹.

³³ A/65/401.

³⁴ A/65/404, par. 7.

³⁵ A/65/409, par. 7.

³⁶ A/65/410, par. 89.

³⁷ A/65/418, par. 5.

³⁸ A/65/418.

³⁹ A/65/419.

3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

65/520. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

À sa 62^e séance plénière, le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁰.

65/521. Question de Gibraltar

À sa 62^e séance plénière, le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴¹, rappelant sa décision 64/521 du 10 décembre 2009 et les déclarations dont les Gouvernements britannique et espagnol sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984⁴² et à Madrid le 27 octobre 2004, et notant la création, dans le même esprit, du Forum tripartite pour le dialogue sur Gibraltar, distinct du Processus de Bruxelles, aux termes du communiqué commun publié par les Gouvernements britannique, espagnol et de Gibraltar le 16 décembre 2004 :

a) A demandé instamment aux deux gouvernements d'apporter, dans le prolongement de la déclaration du 27 novembre 1984, une solution définitive à la question de Gibraltar à la lumière des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables, et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar ;

b) A accueilli avec satisfaction le succès continu du Forum trilatéral pour le dialogue et la ferme volonté commune que les participants ont affirmée de progresser dans six nouveaux domaines de collaboration.

65/522. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

À sa 62^e séance plénière, le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴³, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée, tel qu'il figure en annexe au rapport de cette dernière⁴⁴.

65/523. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]

À sa 62^e séance plénière, le 10 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁵.

⁴⁰ A/65/424.

⁴¹ A/65/430, par. 30.

⁴² A/39/732, annexe.

⁴³ A/65/431, par. 5.

⁴⁴ A/65/431.

⁴⁵ A/65/432.

4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission

65/525. Questions de politique macroéconomique

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁶.

65/526. Rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁴⁷, a pris acte du rapport du Secrétaire général intitulé « Vue d'ensemble des grands problèmes d'ordre économique et de politique générale qu'il faudra résoudre sur le plan international pour assurer une croissance économique soutenue et un développement durable qui soient équitables et sans exclusive, ainsi que du rôle que peut jouer l'Organisation des Nations Unies à cet égard dans la perspective de l'instauration d'un nouvel ordre économique international »⁴⁸.

65/527. Groupes de pays en situation particulière

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁴⁹.

65/528. Rapport du Secrétaire général sur le rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁰, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté⁵¹.

65/529. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵², a approuvé le programme de travail de la Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée tel qu'il figure ci-après :

- Point 1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 2. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement
 - b) Système financier international et développement

⁴⁶ A/65/434.

⁴⁷ A/65/438/Add.1, par. 12.

⁴⁸ A/65/272.

⁴⁹ A/65/439.

⁵⁰ A/65/440/Add.1, par. 10.

⁵¹ A/65/267.

⁵² A/65/444, par. 12.

Décisions

- c) Poids de la dette extérieure et développement
 - d) Produits de base
- Point 3. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008
- Point 4. Développement durable :
 - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
 - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
 - f) Convention sur la diversité biologique
 - g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt-sixième session
 - h) Harmonie avec la nature
 - i) Développement durable dans les régions montagneuses
 - j) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
- Point 5. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 6. Mondialisation et interdépendance :
 - a) Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
 - b) Science et technique au service du développement
 - c) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire
- Point 7. Groupes de pays en situation particulière :
 - a) Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
 - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit
- Point 8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
 - a) Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
 - b) Participation des femmes au développement
 - c) Mise en valeur des ressources humaines

- Point 9. Activités opérationnelles de développement :
 - a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement
- Point 10. Développement agricole et sécurité alimentaire
- Point 11. Vers des partenariats mondiaux
- Point 12. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

65/530. Amélioration des méthodes de travail de la Deuxième Commission

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵², prenant note des débats tenus lors de la 7^e séance de la Commission à sa soixante-cinquième session, le 8 octobre 2010⁵³, et rappelant ses résolutions 48/264 du 29 juillet 1994, 57/270 B du 23 juin 2003, 58/126 du 19 décembre 2003, 58/316 du 1^{er} juillet 2004, 59/313 du 12 septembre 2005, 60/286 du 8 septembre 2006 et 64/301 du 13 septembre 2010 :

a) A réaffirmé qu'il importait d'assurer la pleine application de ses résolutions relatives à la revitalisation de ses travaux ;

b) A réaffirmé également qu'il importait de maintenir le caractère intergouvernemental des travaux de la Deuxième Commission, tout en encourageant la participation d'experts au débat général et aux débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour selon qu'il convient, et, à ce titre, engagé le Bureau de la Commission à se réunir sans tarder afin de sélectionner des experts compétents pour qu'ils présentent des exposés au cours du débat général et des débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour et souligné qu'il fallait notamment veiller à assurer, lors de cette sélection, la diversité des points de vue, une répartition géographique satisfaisante et une représentation équilibrée des hommes et des femmes ;

c) S'agissant du débat général de la Deuxième Commission :

i) A décidé de maintenir le débat général, tout en gardant à l'esprit qu'il faut éviter les redites et les chevauchements dans les déclarations entre le débat général et les débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour ;

ii) A décidé également de maintenir les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de sept minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom propre et de dix minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États au cours du débat général, et prié instamment les délégations de respecter ces limites ;

iii) A engagé la Présidente de la Commission à continuer de fournir un résumé du débat général de la Commission ;

d) S'agissant des débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour de la Deuxième Commission :

i) A décidé de maintenir les débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour, tout en gardant à l'esprit qu'il faut éviter les redites et les chevauchements dans les déclarations ;

ii) A décidé également de maintenir, selon qu'il conviendrait, les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de cinq minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom

⁵³ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Deuxième Commission, 7^e séance (A/C.2/65/SR.7)*, et rectificatif.

propre et de sept minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États au cours des débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour, et prié instamment les délégations de respecter ces limites ;

iii) A décidé en outre d'étudier la possibilité de rationaliser les débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour, notamment grâce à la tenue de débats plus interactifs et dynamiques, propres à contribuer à la prise de décisions au niveau intergouvernemental, comme elle y invitait dans sa résolution 59/313 ;

e) S'agissant des projets de résolution présentés à la Deuxième Commission :

i) A réaffirmé le droit souverain des États Membres de faire des propositions selon les modalités prévues par son Règlement intérieur ;

ii) A décidé que le Bureau de la Commission fixerait des délais impératifs multiples pour le dépôt des projets de résolution, en veillant à ce que les délais impartis soient réalistes eu égard à la complexité des projets à négocier, que la Commission se conformerait strictement aux délais fixés par le Bureau et les textes déposés après l'expiration du délai ne seraient pas acceptés et que toute demande d'extension du délai soumise avant l'expiration de celui-ci serait examinée par le Bureau au cas par cas ;

iii) A réaffirmé les recommandations qu'elle avait formulées dans ses résolutions 57/270 B, 58/126 et 60/286, selon lesquelles les projets de résolution devraient être plus concis, plus pointus et plus concrets et les alinéas du préambule, en règle générale, réduits le plus possible, et engagé les États Membres à assortir les projets de résolution de renvois aux sources du texte ;

f) S'agissant des tables rondes et manifestations parallèles de la Deuxième Commission :

i) A décidé de continuer à tenir des tables rondes et manifestations parallèles afin de favoriser des débats informels et approfondis et de réunir des experts de différents horizons sans nuire à l'avancement des travaux de fond de la Commission ;

ii) A décidé également que la Commission ne devrait pas tenir plus de six tables rondes et manifestations parallèles par session, afin d'éviter une surcharge de travail ;

iii) A souligné qu'il importait d'assurer notamment, lors du choix des orateurs et intervenants pour les tables rondes et manifestations parallèles, la diversité des points de vue, une répartition géographique satisfaisante et une représentation équilibrée des hommes et des femmes ;

g) A réaffirmé qu'il fallait appliquer les dispositions du paragraphe 9 de la section B de l'annexe à sa résolution 58/126, qui stipulent que les bureaux des grandes commissions seront élus au complet trois mois avant la session à venir, afin que les travaux de celles-ci soient mieux organisés et préparés à l'avance ;

h) A décidé de poursuivre ses efforts visant à améliorer ses méthodes de travail, notamment la rationalisation de son ordre du jour préconisée dans ses résolutions 60/286 et 64/301, dans le cadre du point de l'ordre du jour intitulé « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ».

65/531. Planification des programmes (Deuxième Commission)

À sa 69^e séance plénière, le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁴.

⁵⁴ A/65/445.

5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission

65/532. Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁵⁵, a pris note de l'étude générale de l'incidence des crises mondiales convergentes sur le développement social⁵⁶ présentée au titre du point intitulé « Développement social ».

65/533. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁵⁷, a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point intitulé « Promotion de la femme » :

- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions⁵⁸ ;
- b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁵⁹.

65/534. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁰, a pris note des rapports ci-après, présentés au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'enfant » :

- a) Rapport du Comité des droits de l'enfant⁶¹ ;
- b) Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants⁶².

65/535. Rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶³, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁶⁴ et du rapport d'activité du Rapporteur

⁵⁵ A/65/448, par. 28.

⁵⁶ A/65/174.

⁵⁷ A/65/449, par. 39.

⁵⁸ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 38 (A/65/38).*

⁵⁹ A/65/218.

⁶⁰ A/65/452, par. 14.

⁶¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 41 (A/65/41).*

⁶² Voir A/65/221.

⁶³ A/65/454 et Corr.1, par. 28.

⁶⁴ A/65/377.

spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée⁶⁵.

65/536. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁶, a pris note des documents ci-après présentés au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa a :

- a) Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de sa quatre-vingt-dix-septième à sa quatre-vingt-dix-neuvième session⁶⁷;
- b) Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions⁶⁸;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁶⁹;
- d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁷⁰;
- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-deuxième réunion⁷¹;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, contenant une étude de l'emploi que font les organes de suivi des traités relatifs aux droits de l'homme du temps supplémentaire alloué pour leurs réunions⁷²;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁷³;

Au titre de l'alinéa b :

- a) Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants⁷⁴;
- b) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme⁷⁵;
- c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation⁷⁶;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants⁷⁷;

⁶⁵ Voir A/65/295.

⁶⁶ A/65/456, par. 5.

⁶⁷ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 40 (A/65/40)*, vol. I et II.

⁶⁸ *Ibid.*, Supplément n° 44 (A/65/44).

⁶⁹ A/65/94.

⁷⁰ A/65/265.

⁷¹ A/65/190.

⁷² A/65/317.

⁷³ A/65/381.

⁷⁴ A/65/156.

⁷⁵ A/65/369.

⁷⁶ A/65/162.

⁷⁷ A/65/222.

- e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme⁷⁸ ;
- f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante chargée d'examiner la question des obligations en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement⁷⁹ ;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible⁸⁰ ;
- h) Note du Secrétariat sur le rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁸¹ ;
- i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels⁸² ;
- j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à un logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination⁸³ ;
- k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats⁸⁴ ;
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son Représentant pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays⁸⁵ ;
- m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression⁸⁶ ;
- n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités⁸⁷ ;
- o) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intermédiaire de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants⁸⁸ ;
- p) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son Représentant spécial chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises⁸⁹ ;
- q) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination inter-institutions des Nations Unies sur l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire⁹⁰ ;
- r) Note du Secrétariat sur le rapport du Groupe de travail sur le droit au développement sur les travaux de sa onzième session⁹¹ ;

⁷⁸ A/65/223.

⁷⁹ A/65/254.

⁸⁰ A/65/255.

⁸¹ A/65/256.

⁸² A/65/260 et Corr.1.

⁸³ A/65/261.

⁸⁴ A/65/274.

⁸⁵ A/65/282 et Corr.1.

⁸⁶ A/65/284.

⁸⁷ A/65/287.

⁸⁸ A/65/288.

⁸⁹ A/65/310.

⁹⁰ A/65/322.

⁹¹ A/65/87.

Au titre de l'alinéa c :

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967⁹² ;

Au titre de l'alinéa d :

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme⁹³ .

65/537. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission⁹⁴ .

65/538. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁹⁵ , a pris note des rapports ci-après présentés au titre de la question intitulée « Prévention du crime et justice pénale » :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance en vue de l'application des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme⁹⁶ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur le douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale⁹⁷ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la coordination des efforts déployés contre la traite des personnes⁹⁸ .

65/539. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁹⁹ , a approuvé le programme de travail de la Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée tel qu'il figure ci-après :

Point 1. Développement social :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

⁹² A/65/331.

⁹³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 36 (A/65/36)*.

⁹⁴ A/65/456/Add.4.

⁹⁵ A/65/457, par. 33.

⁹⁶ A/65/91.

⁹⁷ A/65/92.

⁹⁸ A/65/113.

⁹⁹ A/65/459, par. 4.

- Point 2. Prévention du crime et justice pénale
- Point 3. Contrôle international des drogues
- Point 4. Promotion de la femme :
- a) Promotion de la femme
 - b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 5. Promotion et protection des droits de l'enfant :
- a) Promotion et protection des droits de l'enfant
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
- Point 6. Droits des peuples autochtones :
- a) Droits des peuples autochtones
 - b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones
- Point 7. Promotion et protection des droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- Point 8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
 - b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination
- Point 10. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
- Point 11. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 12. Planification des programmes

65/540. Planification des programmes (Troisième Commission)

À sa 71^e séance plénière, le 21 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹⁰⁰.

¹⁰⁰ A/65/460.

6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission

65/541. Situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies

À sa 73^e séance plénière, le 24 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰¹, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur la situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies¹⁰².

65/542. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

À sa 73^e séance plénière, le 24 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰³, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats¹⁰⁴.

65/543. Plan-cadre d'équipement

À sa 73^e séance plénière, le 24 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰⁵, a autorisé le Secrétaire général à reporter sur 2011 les soldes inutilisés des fonds alloués en 2010 au financement des dépenses connexes au plan-cadre d'équipement, afin de lui permettre de poursuivre en 2011 les activités et projets qui avaient été différés et d'éviter que l'exécution du plan-cadre ne subisse une interruption ou tout autre inconvénient, et a décidé d'examiner à la première partie de la reprise de sa soixante-cinquième session le rapport dans lequel le Secrétaire général présentera des propositions pour le financement, dans les limites du budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement, des dépenses connexes à engager en 2011¹⁰⁵.

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

65/511. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

À sa 57^e séance plénière, le 6 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁰⁶, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau, pour la soixante-sixième session de l'Assemblée :

Programme de travail provisoire

3 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
3 et 4 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
5 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international

¹⁰¹ A/65/543, par. 6.

¹⁰² A/65/187.

¹⁰³ A/65/646/Add.1, par. 67.

¹⁰⁴ A/65/347.

¹⁰⁵ A/65/511/Add.1.

¹⁰⁶ A/65/476, par. 7.

Décisions

6 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
7 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
10 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-quatrième session
10 et 11 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
12 et 13 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
14 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
17 octobre	Nationalité des personnes physiques et succession d'États
18 octobre	Le droit des aquifères transfrontières
24 octobre-2 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-troisième session
10 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
19, 20, 21 octobre et 4 novembre	Journées réservées

65/512. Planification des programmes (Sixième Commission)

À sa 57^e séance plénière, le 6 décembre 2010, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹⁰⁷.

65/513. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies

À sa 57^e séance plénière, le 6 décembre 2010, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹⁰⁸, a décidé que l'examen des aspects juridiques en suspens de la question intitulée « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies », y compris la question des recours utiles ouverts au personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et du code de conduite applicable aux juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et du Tribunal d'appel des Nations Unies, serait poursuivi lors de sa soixante-sixième session dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission, à la lumière des résultats des délibérations des Cinquième et Sixième Commissions sur cette question, des décisions antérieures de l'Assemblée et de toute décision ultérieurement adoptée par l'Assemblée au cours de sa soixante-cinquième session. L'Assemblée a également décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session la question intitulée « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ».

¹⁰⁷ A/65/477.

¹⁰⁸ A/65/478, par. 10.

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
65/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, a	26 ^e	5 octobre 2010	4
65/402.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	111, a	28 ^e	12 octobre 2010	4
65/403.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	111, b	35 ^e	25 octobre 2010	4
65/404.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	112, a	47 ^e	9 novembre 2010	5
65/405.	Nomination de membres du Comité des conférences	113, f	47 ^e	9 novembre 2010	5
65/406.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	113, a	51 ^e	19 novembre 2010	6
65/407.	Nomination de membres du Comité des contributions	113, b	51 ^e	19 novembre 2010	6
65/408.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	113, c	51 ^e	19 novembre 2010	7
65/409.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	113, d	51 ^e	19 novembre 2010	7
65/410.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	113, e	51 ^e	19 novembre 2010	8
65/411.	Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	112, b	72 ^e	22 décembre 2010	8
65/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante-cinquième session	7	1 ^{re} 34 ^e	14 septembre 2010 20 octobre 2010	10
65/502.	Organisation de la soixante-cinquième session	7	2 ^e 50 ^e 52 ^e 62 ^e 68 ^e 70 ^e 72 ^e	17 septembre 2010 12 novembre 2010 23 novembre 2010 10 décembre 2010 16 décembre 2010 21 décembre 2010 22 décembre 2010	10
65/503.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 ^e 30 ^e 63 ^e	17 septembre 2010 14 octobre 2010 13 décembre 2010	11
65/504.	Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale - déclarations des observateurs	13 et 115	4 ^e	20 septembre 2010	11
65/505.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	108	26 ^e	5 octobre 2010	12

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
65/506.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994	71	27 ^e	8 octobre 2010	12
65/507.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	72	27 ^e	8 octobre 2010	12
65/508.	Rapport de la Cour internationale de Justice	70	38 ^e	28 octobre 2010	12
65/509.	Communication faite par le Secrétaire général en application du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	110	48 ^e	11 novembre 2010	12
65/510.	Rapport du Conseil de sécurité	29	50 ^e	12 novembre 2010	12
65/511.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale	118	57 ^e	6 décembre 2010	28
65/512.	Planification des programmes (Sixième Commission)	130	57 ^e	6 décembre 2010	29
65/513.	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	140	57 ^e	6 décembre 2010	29
65/514.	Réduction des budgets militaires	88	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/515.	Maintien de la sécurité internationale - relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est	91	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/516.	Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement	96	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/517.	Missiles	97, e	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/518.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Première Commission pour 2011	118	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/519.	Planification des programmes (Première Commission)	130	60 ^e	8 décembre 2010	17
65/520.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	53	62 ^e	10 décembre 2010	18
65/521.	Question de Gibraltar	59	62 ^e	10 décembre 2010	18
65/522.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale	118	62 ^e	10 décembre 2010	18
65/523.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	130	62 ^e	10 décembre 2010	18
65/524.	Célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	59	65 ^e	14 décembre 2010	12

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
65/525.	Questions de politique macroéconomique	18	69 ^e	20 décembre 2010	19
65/526.	Rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance	22, a	69 ^e	20 décembre 2010	19
65/527.	Groupes de pays en situation particulière	23	69 ^e	20 décembre 2010	19
65/528.	Rapport du Secrétaire général sur le rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté	24, a	69 ^e	20 décembre 2010	19
65/529.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale	118	69 ^e	20 décembre 2010	19
65/530.	Amélioration des méthodes de travail de la Deuxième Commission	118	69 ^e	20 décembre 2010	21
65/531.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	130	69 ^e	20 décembre 2010	22
65/532.	Rapport examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	27	71 ^e	21 décembre 2010	23
65/533.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	28	71 ^e	21 décembre 2010	23
65/534.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	64	71 ^e	21 décembre 2010	23
65/535.	Rapport du Secrétaire général sur les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban	66	71 ^e	21 décembre 2010	23
65/536.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	68	71 ^e	21 décembre 2010	24
65/537.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	68, d	71 ^e	21 décembre 2010	26
65/538.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale	105	71 ^e	21 décembre 2010	26
65/539.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale	118	71 ^e	21 décembre 2010	26
65/540.	Planification des programmes (Troisième Commission)	130	71 ^e	21 décembre 2010	27
65/541.	Situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies	138	73 ^e	24 décembre 2010	28
65/542.	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	129	73 ^e	24 décembre 2010	28
65/543.	Plan-cadre d'équipement	129	73 ^e	24 décembre 2010	28
65/544.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante-cinquième session	7	73 ^e	24 décembre 2010	13